



CAISSE D'ÉCONOMIE STRATHCONA

COMMUNIQUÉ



Décembre 2004

LES GAB : DE NOUVELLES RÈGLES

Desjardins a changé quelques-unes de ses règles régissant ses services par GAB et de paiement direct afin de les rendre encore plus sécuritaires, autant pour les usagers que pour le système lui-même. Ces mesures de sécurité ont été introduites au cours des derniers mois; vous en connaissez sûrement certaines mais peut-être pas toutes.

Depuis déjà quelque temps, lorsque vous effectuez à un GAB un dépôt ou un retrait dépassant une certaine somme, vous devez entrer une information qui ne figure pas sur votre carte d'accès, en l'occurrence votre date de naissance. Par exemple une personne née le 10 décembre tapera 10/12 (le jour suivi du mois).

Bien qu'il soit facile de se souvenir de sa propre date de naissance, cette mesure de sécurité a causé quelques problèmes à certains de nos membres disposant d'un compte conjoint. Le code de sécurité pour ce type de compte est la date de naissance d'un des deux titulaires, pas nécessairement celle de l'utilisateur du moment. Raison de plus pour ne pas oublier l'anniversaire de votre conjointe ou conjoint !

Le montant des retraits quotidiens est, et a toujours été, limité. Le maximum demeure fixé à 1000 \$ par jour pour les membres qui utilisent les GAB Desjardins. Mais cette limite a été abaissée à 500 \$ par jour pour les retraits effectués par un membre à l'aide de sa carte AccèsD à un GAB d'une autre institution financière.



Veillez noter que lorsque le montant maximum de 500 \$ a été retiré à un GAB autre que Desjardins, le membre ne peut plus effectuer de retrait pour le reste de la journée, et ce même à un GAB Desjardins.

Voilà donc une bonne raison d'éviter d'utiliser les GAB des autres institutions financières, en plus d'éviter de payer les frais d'utilisation imposés par Desjardins et l'institution financière dont vous utilisez le GAB.

Bonnes nouvelles : Desjardins s'efforce d'installer des GAB dans des secteurs jusqu'à présent mal desservis par le réseau. La plupart des petites communautés du Québec offrent au moins un GAB Desjardins. Les villes, en particulier le secteur Ouest de l'île de Montréal, sont

restées longtemps les parents pauvres. Des GAB Desjardins font maintenant leur apparition ailleurs que dans les caisses populaires. On a vu apparaître de nouveaux GAB autonomes (comme celui installé dans la rue Sainte-Catherine en face de la *Christ Church Cathedral*) et d'autres dans certains établissements commerciaux (comme le GAB situé à l'intérieur d'un dépanneur de la rue Charlevoix à Pointe-Saint-Charles à Montréal). Des centres de service plus traditionnels ont été ouverts en banlieue de Montréal, comme à Pointe-Claire (à l'intersection des boulevards Saint-Jean et Brunswick) et à Laval (boulevard St-Martin, près du boulevard Daniel-Johnson). D'autres GAB devraient faire leur apparition dans votre quartier. Surveillez notre communiqué.

Des changements ont également été apportés aux règles régissant les transactions par paiement direct aux points de vente (communément appelées transactions Interac™ ou par carte de débit). Avant ces changements, le montant maximum pour une transaction unique par carte de débit était fixé à 5000 dollars canadiens. Ce montant a été abaissé à 2000 \$. Si vous désirez effectuer un achat qui dépasse cette limite, assurez-vous de régler la facture pendant les heures d'ouverture de votre succursale de la Caisse d'économie Strathcona. Appelez-la avant d'effectuer votre achat et demandez à notre personnel de changer temporairement votre limite. Ce qui sera fait aussitôt. Mais une fois la transaction achevée, votre limite redescendra à 2000 \$.

Les membres de la Caisse d'économie Strathcona peuvent maintenant utiliser leur carte d'accès pour acheter des biens et services offerts par près d'un million de commerçants aux États-Unis. La carte de débit y fonctionne exactement comme au Canada. Chaque transaction est acceptée en quelques instants dans la mesure où le compte est suffisamment approvisionné. Les reçus sont libellés en dollars américains. Le montant sera indiqué sur le relevé du membre en dollars canadiens, selon le taux de change du jour, plus 2,5 %. Le taux peut varier au cours d'une même journée. Cherchez le logo



NOUVELLES RÈGLES, CONFIEZ-NOUS VOS PRÊTS ÉTUDIANTS

De nombreux employés des secteurs de l'éducation et de la santé commencent leur carrière sérieusement endettés. Les prêts étudiants, nécessaires durant la scolarité, peuvent s'avérer difficiles à rembourser en début de carrière.

Très souvent, ces prêts étudiants ont été contractés des années plus tôt, avant que l'emprunteur ait entendu parler de la Caisse d'économie Strathcona. Ces nouveaux employés s'imaginent souvent qu'ils sont liés à l'institution financière qui leur a consenti leur prêt et qu'ils ne peuvent pas changer d'institution bien qu'ils aient maintenant découvert la Caisse d'économie Strathcona.

Conformément à une nouvelle directive récemment adoptée par son conseil d'administration, la Caisse d'économie Strathcona gère maintenant les prêts étudiants du gouvernement du Québec. Voilà de bonnes nouvelles pour les gens qui se trouvent dans la situation décrite ci-dessus, qu'ils soient membres ou non. Ce sont aussi de bonnes nouvelles pour nos membres dont un proche bénéficie d'un prêt étudiant.

Vous pouvez nous aider à répandre la bonne nouvelle. Si l'une ou l'un de vos (nouveaux) collègues de travail à l'école ou à l'hôpital est écrasé par son emprunt étudiant auprès d'une banque à charte, dites-lui que nous pouvons

lui porter secours. En devenant membre de la Caisse d'économie Strathcona, cette dernière prendra en charge son prêt étudiant du Québec en lui offrant un taux d'intérêt variable spécial équivalant au taux préférentiel Desjardins moins un demi pour cent. À la mi-novembre cette année, le membre aurait payé un intérêt de 4 % par an.

Pour les membres de la caisse, la bonne nouvelle est que leurs proches qui bénéficient d'un prêt étudiant ou en demandent un peuvent s'adresser à la caisse d'économie. Le proche peut adhérer à la caisse à titre de membre associé et bénéficier des conditions spéciales mentionnées plus haut.

Pour résumer, la Caisse d'économie Strathcona gère maintenant les prêts étudiants du Québec. Les employés de notre secteur d'affinité (établissements d'enseignement de langue anglaise et certains hôpitaux anglophones) et leurs proches peuvent utiliser leur caisse d'économie pour obtenir et rembourser un emprunt étudiant du Québec.

Pour bénéficier de ces nouvelles règles, mettez-vous sans tarder en contact avec votre succursale. N'oubliez pas que l'emprunt original doit être effectué auprès de la Caisse d'économie Strathcona ou que cette dernière doit reprendre votre prêt de l'institution financière qui l'a accordé (que les remboursements aient commencé ou non).

VOTRE CAISSE D'ÉCONOMIE ENTRE AMIS



↑ Christine Ménard, Jay Ragnauth et Mary Laserra attendent leurs premiers visiteurs le jeudi après-midi.

← Diane Lauzon et Christine Ménard accueillent des enseignantes au congrès.

SOUPLESSE ACCRUE CRÉDIT SUR MESURE

La Caisse d'économie Strathcona offre maintenant un nouveau type de marge de crédit à l'intention de ses membres qui désirent facilité d'utilisation et souplesse de crédit pour des montants et des périodes variés.

Une marge de crédit est un prêt pré-autorisé. Un membre en fait la demande tout comme pour un prêt personnel. Le service du crédit étudie la demande selon les règles habituelles : entrevue personnelle, calcul du ratio capitaux/emprunts et vérification de la cote de crédit. Il détermine ensuite le montant de la marge de crédit, qui est ensuite entré dans le système informatique.

Aucune somme n'est avancée sur la marge de crédit avant que l'emprunteur en fasse la demande – ce qui peut être aussitôt que la marge est accordée ou plus tard. Selon ses besoins, l'emprunteur active sa marge de crédit en la débitant du montant nécessaire jusqu'à concurrence de son plafond autorisé.

L'emprunteur peut rembourser le pourcentage de l'emprunt qu'il désire quand il le veut, en autant qu'il s'acquitte des intérêts mensuels. L'intérêt payable est calculé chaque jour sur le solde dû et le taux, qui est variable, est fixé à 2 % au-dessus du taux préférentiel

Desjardins. (À la mi-novembre 2004, le taux sur la marge de crédit se serait élevé à 6,5 % par an.)

L'avantage de la marge de crédit est de permettre au membre de n'emprunter que le montant requis à un moment précis. Le solde du plafond autorisé est disponible en permanence sans intérêt, jusqu'à ce qu'il soit emprunté. Et la somme peut être empruntée sans avoir à refaire une demande de prêt.

La marge de crédit diffère du prêt personnel. Ce dernier s'applique à un montant fixé au moment de l'emprunt, remboursable chaque mois ou quinzaine sur une période fixe allant jusqu'à cinq ans. Lorsque la demande a été faite et le formulaire de paiement automatique signé et soumis, il n'y a plus rien à faire. La marge de crédit, pour sa part, exige que l'emprunteur suive l'évolution du solde dû et des versements effectués.

En outre, le prêt personnel est assorti d'un taux fixe alors que la marge de crédit est assujettie à un taux qui varie selon les fluctuations du marché. Enfin, la marge de crédit est réévaluée par la caisse tous les deux ans.

Si ce type de prêt semble vous convenir, appelez votre succursale pour de plus amples renseignements.

PRÉSENTE AU CONGRÈS SESSION D'INFORMATION

Cette année encore la Caisse d'économie Strathcona était présente et active au congrès de l'APEQ tenu les 11 et 12 novembre au Palais des congrès de Montréal.

Notre kiosque était installé dans le hall d'exposition pour accueillir nos amis anciens et en faire de nouveaux. Les membres de notre personnel Mary Laserra, Christine Ménard, Jay Ragnauth et la directrice, Diane Lauzon, en compagnie d'Otto Haenlein et Roman Wodzicki, membres du conseil d'administration, ont accueilli les visiteurs, distribuant des aimantins et des informations. Plusieurs de ces visiteurs sont maintenant membres.

Notre caisse a également offert une session le jeudi soir. La directrice générale, Diane Lauzon, a fait une présentation sur la gestion de la dette devant un auditoire nombreux. Elle a couvert le sujet, de la réduction des dépenses quotidiennes superflues - *facteur latte* - (qui permet d'économiser jusqu'à 1000 \$ par an qui peuvent être affectés au remboursement de la dette) jusqu'à la faillite forcée. Après sa présentation, Madame Lauzon a répondu aux questions de son auditoire.

Désolés si vous nous avez manqués cette année, et rendez-vous l'année prochaine au même endroit.



↑ La directrice générale, Diane Lauzon s'adressant aux congressistes de l'APEQ

ÉVÉNEMENTS À VENIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Bon nombre d'entre nous avons l'habitude d'assister en décembre à l'assemblée générale annuelle de la Caisse d'économie Strathcona. Mais cette assemblée n'est désormais plus tenue en décembre, car la fin de notre exercice financier est passée du 31 août au dernier jour de décembre. Notre comptabilité sera donc arrêtée le 31 décembre 2004. Les vérificateurs pourront alors effectuer leur travail et présenter leur rapport financier aux membres.

L'assemblée générale annuelle a été fixée au début du mois d'avril 2005. La date exacte n'a pas encore été arrêtée. Surveillez notre prochain communiqué.

HORAIRE DES FÊTES

En ce début d'hiver, nous planifions déjà nos fêtes de fin d'année. *Environnement Canada* nous rappelle que les chances de connaître un Noël blanc (2 cm de neige au sol le 25 décembre) varient au Québec. À Val-d'Or, Québec, Gaspé, Baie-Comeau, et Sept-Îles la neige est garantie, nous dit-on. À Montréal et à Sherbrooke les probabilités sont moins grandes: 77 % et 83 % respectivement.

Neige ou pas, la Caisse d'économie Strathcona sera fermée pour Noël et le jour de l'An selon l'horaire ci-dessous :

24 décembre 2004	Fermée à midi
27 et 28 décembre	Fermée
31 décembre 2004	Fermée à midi
3 et 4 janvier 2005	Fermée

MESSAGE DU PRÉSIDENT

David Oram, président de la Caisse d'économie Strathcona, nous a fait parvenir le message suivant :

*À tous les membres de la caisse d'économie:
J'adresse, au nom de toute la caisse, mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour la Nouvelle Année, en espérant que toutes et tous, ainsi que celles et ceux qui vous sont chers, profiterez au maximum d'un repos bien mérité. Nous espérons aussi avoir le plaisir de vous servir tout au long de la Nouvelle Année.*

Cordialement,

David Oram, président

Le communiqué de la Caisse d'économie Strathcona est publié périodiquement au cours de l'année par la :

CAISSE D'ÉCONOMIE STRATHCONA

Succursale de Montréal :

1980, rue Sherbrooke Ouest, bureau 270
Montréal, Québec, H3H 1E8
Téléphone : (514) 937-5515
Télécopieur : (514) 937-9073

Succursale de Kirkland :

17035, boulevard Brunswick, bureau 3
Kirkland, Québec, H9H 5G6
Téléphone : (514) 426-5111
Télécopieur/banlieue: (514) 856-5703
Sans frais au Canada: 1-888-350-5111

Site Web : <http://www.strathconacu.com/>

Courriel : scu@qc.aira.com

TAUX EN VIGUEUR

TAUX EN VIGUEUR	
Dépôts :	
Épargne stable	0,75 %
Épargne Aînés	1,00 %
Compte en dollars américains	
Dépôts à terme *	
6 mois	1,75 %
1 an	2,50 %
2 ans	2,75 %
3 ans	3,25 %
4 ans	3,65 %
5 ans	4,15 %
Prêts :	
Prêts personnels	8,75 %
Prêts de consolidation	10,75 %
Prêts REER (1 an maximum)	5,00 %
Prêts hypothécaires	
1 an (ouvert)	5,85 %
2 ans (fermé)	4,50 %
3 ans (fermé)	4,70 %
4 ans (fermé)	4,90 %
5 ans (fermé)	5,05 %
Marge de crédit	6,25 %
* 2000 \$ minimum, taux sujet à changement sans préavis.	
Intérêt mensuel moins 0,25 %	